

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



PROGRAMME

La voirie publique

REF : DFP-004

Essentielles, les voiries sont de différentes natures et parfois même de propriétés et l'exercice des pouvoirs des autorités de police, générale comme spéciales, est essentiel. Ces axes de communications sont également sources d'obligations et donc de responsabilités possibles pour les collectivités propriétaires comme gestionnaires. Il importe à cet effet de les déterminer puis de les définir et préciser.

TEXTES :

Code de la voirie routière
Art. L. 2111-1 et L. 2111-2, CG3P
Art. L. 2111-14, CG3P
Art. L. 161-1 et s., CRPM
Art. L. 318-3, Code de l'urbanisme

Lien du site boutique : <https://www.edilaix.com/produit/la-voirie-publique/>

Durée

8.00 heures (1.00 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de caractériser les voies publiques et de connaître leur régime juridique.

Contenu de la formation

- Typologie des voiries utilisées par le public
- Les voies relevant du domaine public
 - La définition de l'article L. 2111-14 du CG3P
 - La volonté d'affectation
 - Les accessoires
- Les modalités d'acquisition de la propriété
 - Les modes « classiques »
 - Les modes autres
- L'obligation d'entretien des voies
 - Les dépenses obligatoires
 - La responsabilité pour défaut d'entretien normal
- Les autres cas de responsabilités
- Les emprises irrégulières : l'ouvrage public reste-t-il intangible?
- Les empiètements irréguliers sur la voie
- Les voies empiétant sur les propriétés privées

Profils des apprenants

Edilaix | 33 COURS DE VERDUN RECAMIER Lyon cedex 02 69287 | Numéro SIRET: 52442713500024 | Numéro de déclaration d'activité: 82691272769 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes)

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



- Juristes de collectivités et d'entreprises, avocats, géomètres-experts.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)